

Image not found or type unknown



## psychologue sans numero adeli et payer en cesu

Par **fanfan2008**, le **13/02/2013 à 22:29**

r

Bonjour,

Je fais appelle aux services d'une psychologue comportementale pour mon enfant et je me pose des questiins sur son droit d'exercer et sur la manière de regler ses honoraires. En effet, elle exerce sans être inscrite au fichier ADELI, car elle a le statut d'autoentrepreneur, me dit-elle. Est ce légal? De plus, depuis un an maintenant elle me demande de régler ses honoraires en cheques emploi service et de la declarer sur le site cesu urssaf. Hors je viens d'apprendre que les psychologues n'ont pas le droit d'etre rémunéré en cesu et encore moins d'etre salarié d'un particulier. Est ce vrai?

Si vous avez des liens pouvant me servir je suis preneuse.

Merci d'avance de votre aide.